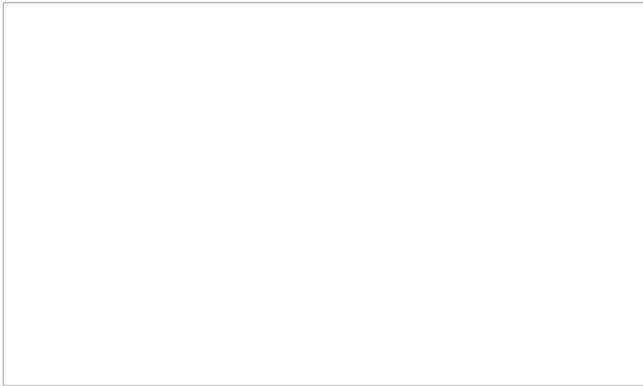


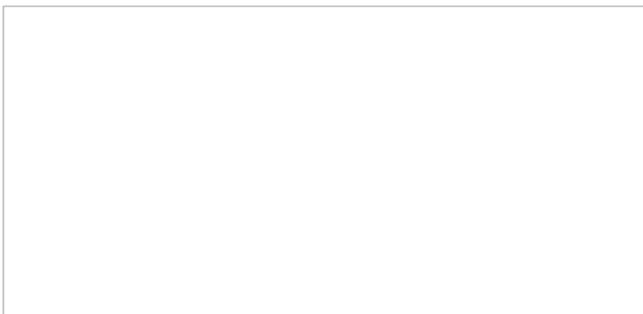
## Oui à la nouvelle salle des mariages

La nouvelle salle des mariages et celle du conseil municipal sont fin prêtes. C'est l'occasion de faire le point sur ce réaménagement de la ferme de la Fossée. « Sevran le journal » a assisté à l'un des premiers mariages dans la nouvelle salle, le 1er décembre dernier.

« Ça fait 25 ans qu'on attend qu'ils se marient ! » Nathalie, témoin des futurs mariés avec son époux Americo, ne cache pas sa joie de voir son amie d'enfance sur le point de se faire passer la bague au doigt. Les témoins ont même concocté un contrat de mariage qui, entre autres, exige que les époux « se fassent rire tous les jours ».

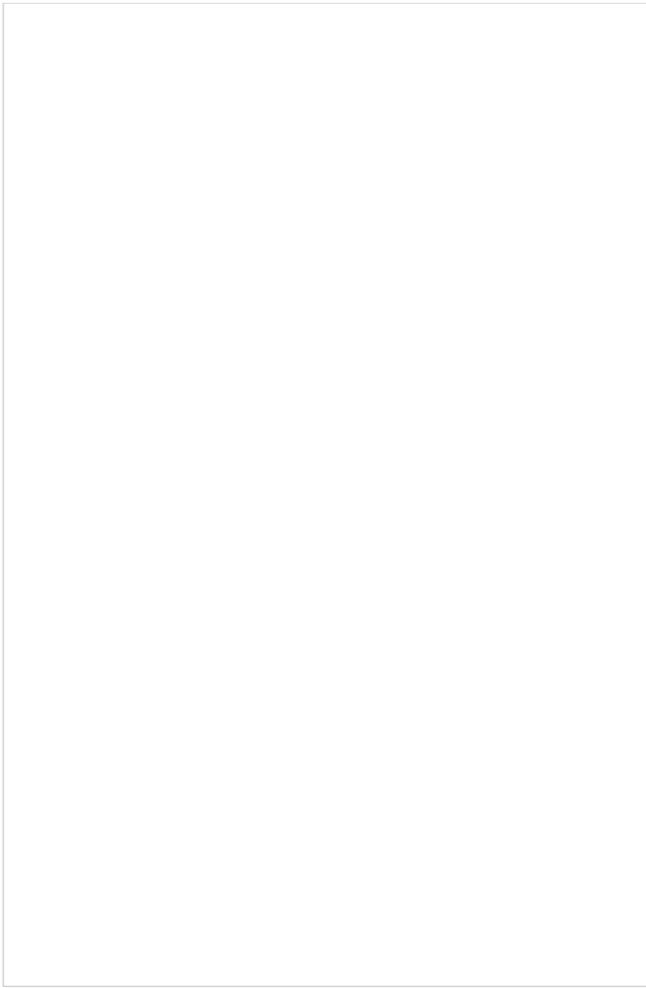


L'humour et la générosité sont bien au programme de cette cérémonie. Véronique et François se sont dits « Oui », sans trop de suspens, devant leur bonne vingtaine d'invités, venus parfois de loin. Ils sont theureux de signer dans la nouvelle salle. « Je la trouve belle, elle est sobre et c'est ce que j'aime », développe Véronique. Ils ne connaissaient pas l'ancienne, contrairement à leur amie Lucia : « Je préfère la nouvelle, plus moderne ». Un seul petit regret pour Véronique, chaussée de talons blancs en ce samedi pluvieux : « Si on avait su qu'il y avait un parking, on se serait garé juste devant ». La suite des festivités ? « Fiesta à la maison ! » Pas de départ en lune de miel : « Notre voyage de noces, c'est tous les week-ends », lance François tout sourire. Mariage pluvieux, mariage heureux, et ces deux-là ont l'air d'avoir du bonheursous le pied.



### **Modernité et patrimoine**

[La ferme de la Fossée est un lieu chargé d'histoire\(s\)](#) et ce n'est pas près de s'arrêter. Après l'ouverture de l'hôtel de ville, puis du pôle administratif Paul-Eluard en 2015, retour sur les trois ans de travaux de la salle des mariages et du conseil municipal. La Ville a souhaité un bâtiment ayant des performances énergétiques au plus proche de la certification haute qualité environnementale. « Par exemple, la grande baie vitrée de la salle des mariages a de bonnes capacités d'isolation thermique et phonique. Le plancher est chauffant basse température pour consommer moins », explique Didier Piraux, chargé du chantier aux Services techniques. Cela passe aussi par la sélection des matériaux, labellisés pour leur qualité. Le confort acoustique est renforcé par un élément original : « d'anciennes tuiles du bâtiment de la ferme de la Fossée ont été incrustées sur le mur à l'intérieur de la salle des mariages ». Car, pour la Municipalité, la modernité et l'investissement durable n'excluent pas la valorisation du patrimoine. Le cabinet Equipage Architecture a su les allier. Quant à la salle du conseil municipal, le mur de façade d'origine a même pu être conservé, en le consolidant. La ferme de la Fossée conjugue décidément passé, présent et futur.



Publié le 09 janvier 2019